

## Appel d'offres

### VILLE DE MONTRÉAL

#### DIRECTION DES IMMEUBLES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

<b>Catégorie :</b>	<b>TRAVAUX</b>
<b>Appel d'offres:</b>	5217
<b>Descriptif:</b>	ÉDIFICE DE LA COUR DE LA COMMUNE (987 rue de la Commune Ouest) RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES ADMINISTRATIFS ET TRAVAUX DIVERS (Arr. : Ville-Marie) Une visite est prévue le 5 juillet 2005 à 14 h. L'accès à l'entrée principale se fait via l'entrée de la cour de voirie de la Commune sise au 880, rue Brennan
<b>Dépôt de garantie:</b>	85 000 \$ (cautionnement ou chèque visé)
<b>Documents:</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 27 juin 2005 au service de: Direction des Immeubles, 385, rue Sherbrooke Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2X 1E3 (Heures d'ouverture : 8 h à 12 h –13 h à 16 h 30) contre un paiement de 110 \$ non remboursable.
<b>Date d'ouverture:</b>	13 juillet 2005
<b>Renseignements:</b>	Madame Suzy Ouellet, architecte (514) 872-3963  Vente des cahiers des charges:  Téléphone: (514) 872- 0187 Télécopieur: (514)872-3855

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la : Ville de Montréal

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 27 juin 2005

LA GREFFIÈRE DE LA VILLE

Me Jacqueline Leduc